

# J'AGIS POUR PRÉSERVER L'EAU

Exposition

Une exposition qui met en lumière les leviers pour préserver les captages d'eau potable à travers des actions concrètes mises en œuvre par les agriculteurs et communes des territoires.

Année : 2023

Source : Eau 17, EPTB Charente, Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Public : Grand public

Détail technique :

Contenu : 6 panneaux autoportants

Dimensions : 85\*200 cm / panneau

Transport : 6 fourreaux

Condition d'emprunt : Gratuit sous convention et attestation d'assurance (Valeur de l'exposition 1050 € HT)

Transport : à la charge de l'emprunteur



Contenu :

- Panneau 1 : « J'agis pour préserver l'eau »
- Panneau 2 : Couvrir les sols en période pluvieuse
- Panneau 3 : Planter plus de haies et créer de nouvelles surfaces en herbe
- Panneau 4 : Réduire les traitements chimiques, diversifier les cultures et développer celles à bas niveaux d'intrants
- Panneau 5 : Favoriser les cultures Bio (label Agriculture Biologique) et Haute Valeur Environnementale
- Panneau 6 : Sensibiliser à la préservation de l'eau

# Qualité DE l'eau



EPTB  
CHARENTE  
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

**J'agis POUR PRÉSERVER l'eau**  
EN CHARENTE OU EN CHARENTE-MARITIME

Dans le département de la Charente-Maritime, l'alimentation en eau potable est assurée par différents captages. Certains sont particulièrement stratégiques. Ils sont classés prioritaires au titre du Grenelle de l'environnement. Pour les protéger, ils bénéficient du programme Re-Sources dont l'objectif est de reconquérir la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable.

**Aires d'alimentation des captages de Charente-Maritime**  
en lien avec le programme d'actions Re-Sources

- 📍 Niort - Indre - Val de France et Anjou
- 📍 Landes
- 📍 Anac'h - Luchot
- 📍 Charente et Saint-Nicolas

**Points de captage**  
🏠 Usine de production d'eau potable

**3 types d'approvisionnement en eau collectifs sur le territoire**

1. Puits, forages et réseaux d'eau
2. Appas (sans contact avec la surface de sol)
3. Appas captifs (sans contact avec l'atmosphère, mais protégés de la pollution de surface)

**QUELQUES ACTIONS DU PROGRAMME RE-SOURCES**  
Pour préserver la qualité de l'eau, plusieurs actions peuvent être mises en place par les agriculteurs, les communes et les inter-communalités qui se situent à proximité d'un captage prioritaire :

1. Couvrir les sols en période pluvieuse
2. Planter plus de haies et créer de nouvelles surfaces en herbe
3. Réduire les traitements chimiques, diversifier les cultures et développer celles à bas niveau d'intrants
4. Favoriser les cultures Bio (label Agriculture Biologique) et HVE (Haute Valeur Environnementale)
5. Sensibiliser à la préservation de l'eau

Logos partenaires : Re-Sources, Eau 17, EPTB Charente, Communauté d'Agglomération de La Rochelle, République Française, Eau Nouvelle, Nouvelle-Aquitaine, La Charente-Maritime, Charente.

Contact :  
Adeline MASSONNEAU  
adeline.massonneau@fleuve-charente.net  
07.79.59.44.77